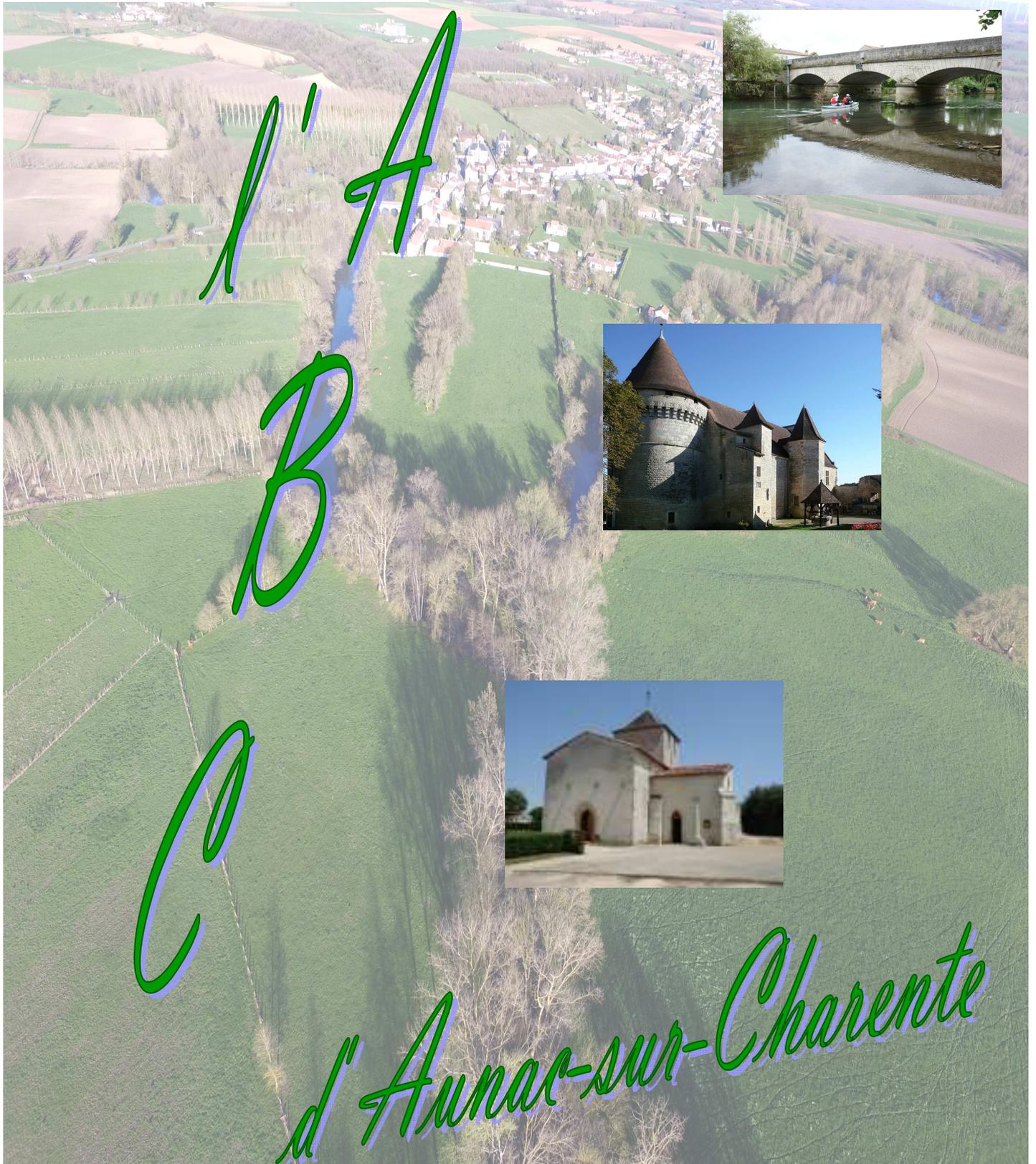




Juillet 2017

Numéro 1



Aunac-sur-Charente

HORAIRES DE LA MAIRIE

05 45 22 24 38

**Au 1 place de la mairie,
Notre secrétariat est ouvert les :**

Lundi 9h-12h et de 14h-17h

Mardi 14h-17h

Mercredi 9h-12h et de 14h-17h

Jeudi 14h-17h

Vendredi 14h-17h

www.aunac-sur-charente.fr

www.coeurdecharente.fr

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

05 45 22 55 22

L'agence postale d'Aunac est ouverte :
du mardi au vendredi de 8h45 - 12h30
le samedi de 9h - 12h00

Elle rend également des services administratifs tels que :
les distributions des imprimés d'urbanisme et des élections,
des photocopies et fax, la distribution des sacs jaunes.

HORAIRES DU SIVM D'AUNAC

(secrétariat des écoles)

05 45 95 36 33

Le Sivm au 54 rue des écoles est ouvert les :
Lundi de 9h à 12h30 et 14h30 à 18h
Mercredi 9h à 12h30
Vendredi 9h à 12h30

**Notre correspondante de Charente Libre :
Nadine MATEOS au 05 45 22 47 41
nadinemateos.aunac@gmail.com**

RENSEIGNEMENTS UTILES

Urgences

| | |
|---|----------------|
| Pompiers : | 18 |
| SAMU urgence médicale | 15 |
| Centre hospitalier RUFFEC urgences | 05 45 29 50 72 |
| Centre ANTI-POISON BORDEAUX | 05 56 96 40 80 |
| Gendarmerie | 17 |
| Dépannage EDF | 0 810 333 016 |
| Dépannage SAUR | 05 87 23 10 08 |
| SAUR (compteur...) | 05 87 23 10 00 |
| Centre social Mansle | 05 45 22 72 11 |
| Conciliateur de justice | 05 45 22 40 43 |
| Dépannage orange 1013, www.1013.fr | |

Ramassage des ordures ménagères chaque mercredi matin et du tri sélectif chaque lundi-matin semaine paire. S'il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage est décalé d'une journée. Voir page 14 **Sacs à sortir la veille au soir.**

Tarifs des salles des fêtes

Aunac :

Habitant d'Aunac s/ Charente : 115 € par jour
avec cuisine, 74 € par jour sans la cuisine
(journée suppl : 35 €)

Association de la commune : gratuit,
50 € pour la cuisine

Chauffage à prévoir du 1er octobre au 30 avril :
5 € de l'heure

Bayers :

Habitant d'Aunac s/ Charente : 20 € par jour
Association de la commune : gratuit

Chauffage à prévoir du 1er octobre au 30 avril :
20 € par jour

SAUR

La SAUR assure des permanences dans les locaux de la mairie d'Aunac
le **1er lundi de chaque mois** de 14h à 17h

Déchetterie d'Aunac

**OUVERT LES LUNDI, MERCREDI,
VENDREDI, SAMEDI
de 9H à 12H et de 14h à 18H
Votre déchetterie est fermée :
MARDI et JEUDI**

Sommaire

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Le mot du Maire | Page 3 |
| Informations communales | Page 4 |
| Informations Diverses | Page 16 |
| Adresses utiles | Page 18 |
| Vie Associative | Page 20 |

Bonjour à tous,

L'année 2017 a débuté sous de nouvelles perspectives pour l'avenir de notre territoire. Nous traversons une année d'élections, présidentielles et législatives, avec un nouveau chef d'état, une assemblée nationale renouvelée.

Je suis heureuse de vous présenter l'ABC d'Aunac sur Charente, ce journal communal se veut un élément phare de communication entre les élus et la population. Le papier reste encore un vecteur d'informations apprécié entre internet et les réseaux sociaux, pour cela la municipalité vous adressera au minimum un exemplaire par an. L'ABC, clin d'oeil à Aunac, Bayers, Chenommet, propositions de deux adjoints, Yves et Christian, avec des définitions différentes :

A comme Actualités, B comme Bien vivre, C comme Connaître

A comme Aimer, B comme Boire, C comme Chanter (œuvre de Johan STRAUSS).

Avec la fusion des communes et des communautés de communes les élus sont largement investis avec de nombreuses réunions de travail, nécessaires pour harmoniser les compétences.

Une équipe élargie rassemble ses idées pour mettre en œuvre des projets.

A l'intérieur du numéro 1 de l'ABC vous trouverez de nombreuses informations pratiques, la présentation du budget, pour cette première année de fusion la commune démarre avec des finances saines et avec des dépenses modérées en investissement.

Depuis le mois de mai, le centre du village d'Aunac a vu débiter les travaux du déplacement de la pharmacie et depuis juin, la construction de la maison de santé. Ces deux structures vont apporter un nouvel ensemble immobilier dont la commune a bien besoin, un bon point !

Notre boucher charcutier traiteur est à la recherche d'un repreneur, malgré des temps difficiles, nous restons optimistes pour cette reprise.

Un mauvais point, le constat de la fermeture du cabinet dentaire laisse un goût amer. Le département va lancer la restauration des 6 ponts sur la RD 27 entre Bayers et Aunac.

Peut-être un futur label pour notre Village d'Aunac : un dossier a été présenté au niveau régional. Un jury visitera notre site le 21 Août. Je compte sur vous pour la contribution de l'embellissement de notre commune.

Des projets de fleurissement s'étendront sur Bayers et Chenommet en 2018 avec la participation de notre apprenti Benjamin dans le cadre de sa formation.

En Août, la mairie restera ouverte mais avec des horaires réduits. L'agence postale restera également ouverte, pendant les congés de Florence, elle sera tenue par notre agent Mathieu.

Les associations vous présentent leurs activités et leurs manifestations. Merci à tous les bénévoles pour leur dévouement à animer notre commune.

Comme chaque année, la fête foraine se tiendra le second week-end d'Août, de nombreuses attractions vous seront proposées. Elle se terminera par le traditionnel feu d'artifice, le lundi soir.

Pendant cette période estivale, je vous souhaite de profiter des animations locales et de passer de bonnes vacances.

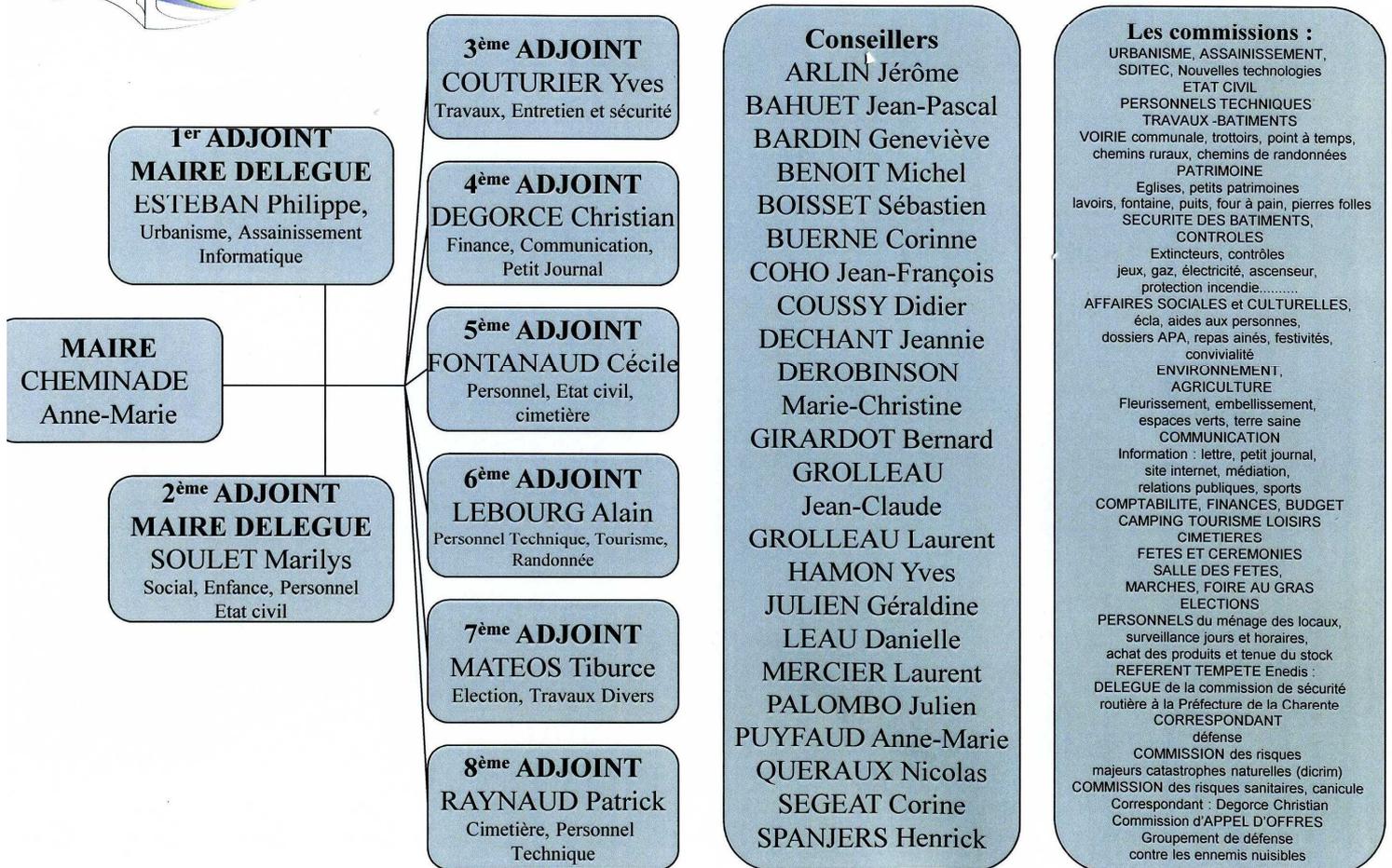
L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture et un bon été.

*Bien cordialement
Anne-Marie Cheminade*





Composition du Conseil Municipal



Le maire et ses adjoints se réunissent régulièrement pour des séances de travail afin d'évoquer les sujets à traiter et de préparer les réunions du conseil municipal :

Commission patrimoine

Un premier diagnostic du patrimoine a été fait : à Bayers, les bancs de l'église sont à contrôler, à Aunac l'entrée de l'église doit avoir une pente pour l'accès aux handicapés, à Chenommet la couverture du clocher va devoir être remaniée afin d'éliminer les infiltrations d'eau de pluie.

Les lavoirs de Bayers et de Chenommet nécessitent un entretien régulier, celui du pont d'Aunac sera restauré et paysagé par les employés communaux. Celui du Vieux Aunac, objet de fréquentes dégradations méritera une restauration simplifiée.

La fontaine du FONTANIOU bénéficie d'un entretien annuel, les bénévoles sont les bienvenus ce jour là.

Les puits ont fait l'objet d'un inventaire mais il s'avère que la plupart appartiennent à des riverains tout comme les fours à pain qui sont tous des propriétés privées.

Les inscriptions des monuments aux morts sont à repeindre.

Un projet va voir le jour :

L'implantation dans divers endroits de la commune, de plusieurs supports présentant d'anciennes cartes postales agrandies et plastifiées destinées à agrémenter les balades et à donner un aperçu des vil-



lages d'autrefois à ceux qui ne les ont pas connu, leur permettant de voir l'évolution lors du dernier siècle.

Commission tourisme

Fin janvier, 3 professionnels du tourisme sont venus visiter le camping de Magnerit en présence des élus. Des possibilités d'aménagement ont été évoquées afin de rendre ce petit camping le plus attractif possible : installation de structures en toile, jeux pour enfants. Une mise aux normes du bloc sanitaire est à prévoir.

Les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes sont invités à communiquer leurs coordonnées en mairie afin de pouvoir répondre à de nombreuses demandes.

Commission technique

Les élus ont visité les locaux techniques de chaque village en compagnie des agents. Le matériel pas vraiment récent mais en bon état satisfait aux besoins et est complémentaire. Chaque agent continue à œuvrer sur son territoire mais des travaux plus importants sont effectués en commun : point à temps à l'enrobé à froid, le désherbage mécanique, la taille des haies...

L'élagage est fait par une entreprise.

Commission cimetière

Elle aura pour tâche de tenir un inventaire des concessions disponibles et de celles à l'abandon qui pourront faire l'objet d'une procédure de reprise. Un gros travail est à effectuer, la municipalité envisage d'investir dans un logiciel de gestion. Nous sommes en attente d'une démonstration à ce sujet.

Commission environnement

La commune s'inscrit pour obtenir un éventuel Label en 2017. La municipalité fait le maximum pour rendre le village agréable à vivre pour les habitants et les touristes. Cette année 2016, la remise des prix des villes et villages fleuris s'est déroulée au Lindois, commune de 350 habitants située au nord du département, très verdoyante avec de nombreux points de fleurissement. Le maire vient d'obtenir une fleur, récompense de tout le travail effectué par ses agents, ses élus mais également ses habitants, après 4 années de préparation, ce qui démontre un investissement de plusieurs années.

Notre commune d'Aunac a obtenu le **1er** prix des communes de moins de 500 habitants pour l'année 2016. La commune de Chenommet a obtenu le **2ème** prix, Bayers n'était pas inscrit.

Ces récompenses sont de bonnes augures pour « les futures réalisations de notre Nouvelle Commune

d' A u n a c - s u r - Charente», on peut voir que nos territoires sont proches aux yeux du jury départemental, on peut remarquer que Bayers est également bien paysagé. En 2018 l'inscription sera faite sur le nouveau territoire.

Je tiens à féliciter les agents pour leur engagement dans les pratiques écologiques de l'entretien des espaces verts ; Christophe, Benjamin, Mathieu, Sylvain Pouvreau et Sylvain Bouet. Ce dernier est à féliciter doublement car il partage son temps de travail avec notre commune voisine de Moutonneau qui a également reçu un prix.

Pour continuer d'embellir nos villages, la commission invite les personnes intéressées à se manifester en mairie, des échanges de plants et d'idées pourront être faits.

Pour 2017, la commune d'Aunac s'est inscrite pour l'obtention d'un éventuel Label, un dossier a été adressé au jury régional qui visitera notre village le 21 Août prochain.

Félicitations aux récompensés par le jury départemental : Josette et Maurice Dardillac, et Odette et Michel Masse.

Félicitations de la nouvelle municipalité à tous ceux qui agrémentent les villages par le fleurissement de leur habitation et des abords.

Commission sécurité

Les pompiers sont venus répertorier les numérotations des hydrants sur le territoire de la commune nouvelle, 23 points ont été recensés (bouches à incendies, citernes et point d'aspiration).

Une entreprise habilitée a procédé aux contrôles des extincteurs et des issues de secours et plans d'évacuation de nos bâtiments publics.

Commission finance

Lors de sa séance en date du 3 avril, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une intégration fiscale progressive du taux de la taxe d'habitation sur une durée de 4 ans, du taux de la taxe foncière non bâti sur une durée de 4 ans. Quant aux taux de la taxe foncière bâti et de la CFE, ils n'auront pas de lissage. Ainsi, pour 2017, les taux ont été fixés comme suit :

TH : 16.17 %

TFB : 16.85%



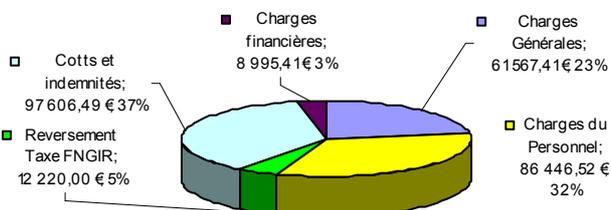
TFNB : 47.89 %

CFE : 22.42 %

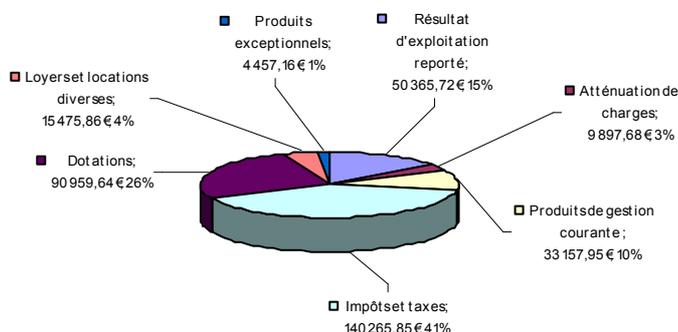
Les comptes administratifs 2016 et les budgets 2017 ont été votés lors de la même séance :

En fonctionnement 2016

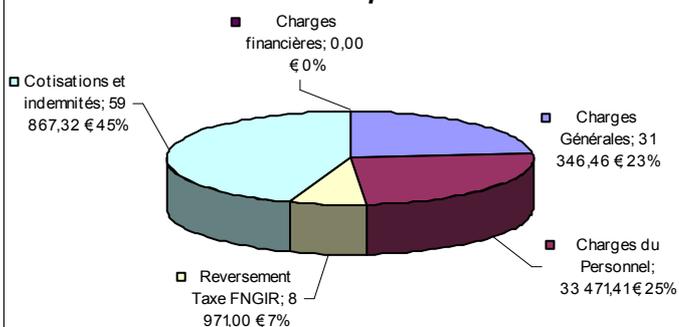
AUNAC Dépenses 2016



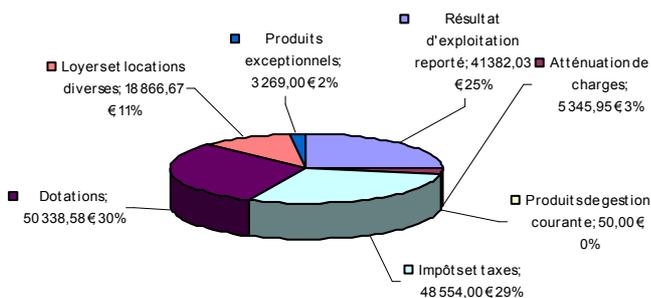
AUNAC Recettes 2016



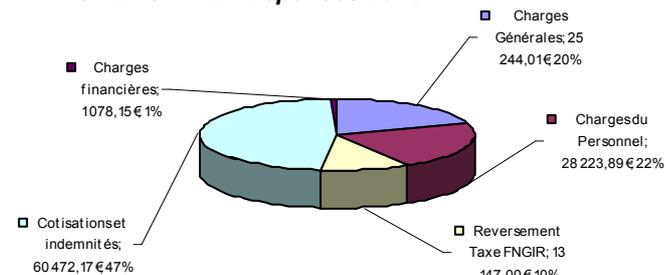
BAYERS Dépenses 2016



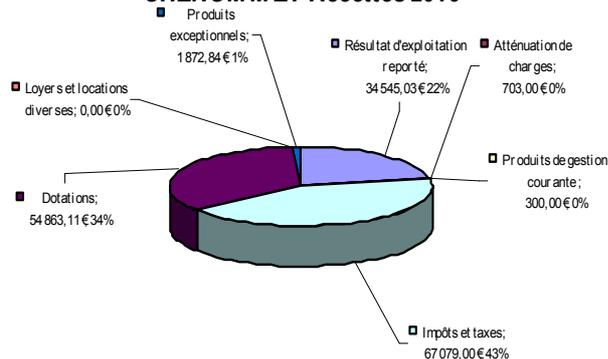
BAYERS Recettes 2016



CHENOMMET Dépenses 2016



CHENOMMET Recettes 2016



En investissement 2016

Pour **Aunac**, les dépenses regroupent des achats de petits matériels et outillages, de bureau, un déficit d'investissement de 2015 reporté, du capital d'emprunts ainsi que des opérations d'ordre en matière de voirie relatives aux exercices antérieurs. Les recettes comportent la récupération de la TVA sur l'année 2014, un excédent de fonctionnement, des subventions diverses et des ventes de terrains, ce qui laisse apparaître un excédent d'investissement d'Aunac au 31 décembre 2016 de 22 392.42 €

Pour **Bayers**, du matériel d'équipements pour le personnel, une réparation sur la chaudière, les droits de logiciel ainsi que des écritures comptables d'ordre relatives à la voirie des exercices antérieurs sont principalement les dépenses d'investissement. Face à celles-ci, des subventions et un excédent d'investissement 2015 reporté forment les recettes, ce qui laisse apparaître un excédent d'investissement de Bayers au 31 décembre 2016 de 8 852.31 €

Enfin pour **Chenommet**, le droit du logiciel, l'achat de matériel, un capital d'emprunt et également des opérations d'ordre relatives à la voirie des exercices antérieurs sont les dépenses de la commune. En recettes, figurent des subventions, de la récupération de TVA un excédent de fonctionnement 2016, ce qui fait apparaître un déficit

d'investissement de 1 696.29 €. Pour conclure, les trois comptes administratifs laissent apparaître un excédent global d'investissement au 31 décembre 2016 de 29 548.44 € reporté en recettes d'investissement 2017.

En 2017,

La section de **fonctionnement** s'élève à 631 646.49 €. La section **d'investissement** s'élève à 137 939.99 €

Personnel Communal



Au vu de la fusion, **5 agents techniques** travaillent ensemble pour entretenir notre territoire. Chaque équipe reste sur son secteur d'origine mais reste joignable et polyvalente pour aider les collègues en fonction du travail. La commune a décidé de renouveler Mathieu en contrat d'avenir jusqu'en avril 2019. Il gère le camping à la saison estivale et remplacera Florence à l'agence postale durant les congés d'été.

Benjamin en contrat apprentissage depuis septembre 2016 s'insère bien sur le territoire. Son apprentissage se terminera en août 2018.

Florence vous accueille toujours à l'agence postale aux horaires habituels et gère le secrétariat de la mairie en collaboration avec Gaëlle qui est en charge d'appliquer les décisions communales.



Le secrétariat de la mairie d'Aunac est ouvert les lundis et mercredis de

9h.12h et 14h.17h, ainsi que les mardis, jeudis et vendredis de 14h.17h.

Des économies d'énergie pour nos bâtiments publics.

Une formation en binôme, un agent, Sylvain, et un élu, Anne-Marie, ont suivi une formation AMEC (Accompagnement Maîtrise d'Energie des Collectivités) formation par le CRER (Centre Régional Energie Renouvelable) sur 3 ans.

- savoir établir un diagnostic des bâtiments communaux
- mettre en place une préconisation de travaux
- mettre en place un plan d'actions
- faire établir des devis
- mettre en place le plan de financement

Des aides jusqu'à hauteur de 80% peuvent nous être octroyées sur ce dossier.

Gestion de l'eau

Points d'aspiration

Aunac-sur-Charente comporte 23 points d'eau. Sur Bayers, des travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité d'incendie des riverains. La SAUR doit intervenir pour réparer un poteau incendie et diverses réparations pour la somme de 2 503 € H.T.

Eau potable

Depuis le 1er janvier 2017, le secrétariat de syndicat d'eau potable a déménagé et se trouve désormais sur la commune de Saint-Claud. Il est joignable au 05 45 71 30 48. Notre délégué, Gérard VIDAL siège en tant que Vice Président au sein de ce nouveau syndicat La Saur est toujours à votre écoute au numéro de téléphone figurant sur votre facture pour un problème de facture ou pour ouvrir ou fermer un compteur d'eau. Nous vous rappelons que la SAUR tient une permanence dans les locaux de la mairie le 1er lundi de chaque mois de 14h à 17h.

Assainissement

Le SIACCC syndicat intercommunal collectif Chenon et Chenommet sera dissout suite à la prise de compétence de la nouvelle CDC Cœur de Charente au 31 décembre 2017. La commune d'Aunac perdra également la régie de son assainissement collectif.

Récupération

Parallèlement à celle annexée au garage communal d'Aunac, la commune a acheté une citerne de 2 500

tisse. Un travail de réflexion ainsi que les objectifs devra se faire en concertation avec les habitants et les associations sur chaque territoire.

Camping d'Aunac

Mathieu assurera l'accueil et la régie. Cette année, l'espace de jeux s'étoffe avec un trampoline. Les tarifs restent inchangés.



Civilité

Bruit

Respectons notre voisinage

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche et les jours fériés.

Lorsque vous recevez des amis, de la famille, le soir autour d'un barbecue par exemple, le bruit excessif est interdit après 22 heures. Pensez à prévenir vos voisins ou mieux ; invitez les !! JJ

Chiens errants et bruyants

Vu le code général des collectivités territoriales et vu le code de la santé publique, les propriétaires de chiens sont tenus de jour comme de nuit de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage (abolements), de mettre un terme à la divagation de leurs animaux et prévenir ainsi le danger représenté.

Propreté

Les ramassages d'ordures ménagères sont faits chaque semaine, sortir ses poubelles la veille au soir.

Des conteneurs ont été disposés par Calitom dans le village d'Aunac pour les administrés qui ne bénéficient pas d'un ramassage dans leur rue.

Lorsque l'un de ces points déborde, ne déposez pas vos ordures au sol ni sur les conteneurs, elles ne seront pas collectées. Nous nous efforçons de garder notre village propre : « Pour le bien vivre, chaque geste compte »

Vigilance

Dans votre entourage, vous remarquez des faits anormaux de la vie quotidienne, n'hésitez pas à en parler à votre mairie, au maire ou bien à un élu qui pourront en informer la gendarmerie.

« Soyons des citoyens vigilants, Sécurité et Convivialité sur notre territoire »

Elagage

Pensez à élaguer vos arbres ou arbustes avant qu'ils n'empiètent sur la propriété de votre voisin ou sur le domaine public. La loi impose une distance minimale entre la pose d'un arbre et le limite de mitoyenneté : si l'arbre mesure jusqu'à 2 mètres de hauteur, la limite séparative doit être au minimum de 50 cm. Si la plantation est supérieure à deux mètres de hauteur, la distance doit être de deux mètres.

Débroussaillage

Afin de se prémunir des incendies et des attirances de nuisibles, il est impératif de réaliser un entretien de son terrain à proximité des constructions.

Dossier de demande de carte d'identité

Depuis le 1er avril 2017, notre secrétariat ne peut recevoir vos demandes de carte d'identité et leur renouvellement. En effet, les services de l'Etat ont souhaité que seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil, puissent répondre à cette demande, dans le but de sécuriser des données. Ainsi, vous pouvez vous déplacer dans les mairies équipées ; les plus proches de notre commune sont Mansle, Ruffec, Chassenuil, Angoulême. Attention, il faut prendre rendez-vous. Pour tout renseignement ou pour aider à com-



pléter votre dossier, notre secrétariat de mairie reste à votre disposition.

Participation voyage scolaire

Le conseil Municipal a décidé d'attribuer des aides dans le cadre des voyages scolaires hors du primaire à hauteur de 25 % du coût du voyage plafonné à 50 € par enfant et par voyage. Afin d'en bénéficier, les familles doivent remettre des justificatifs au secrétariat de la mairie.

Votre adresse postale

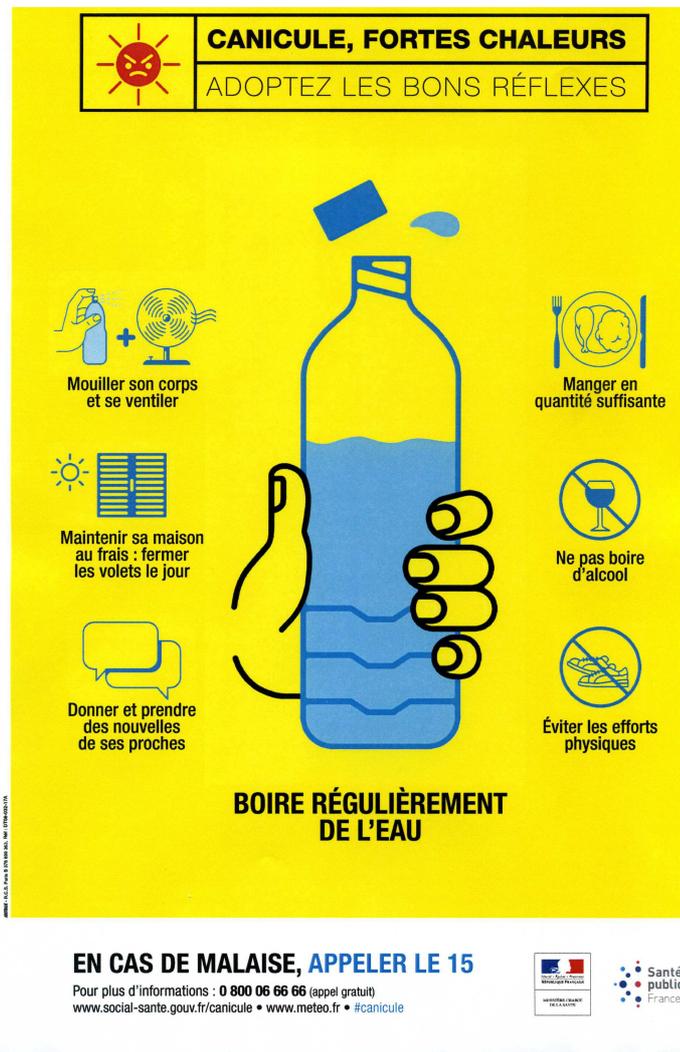
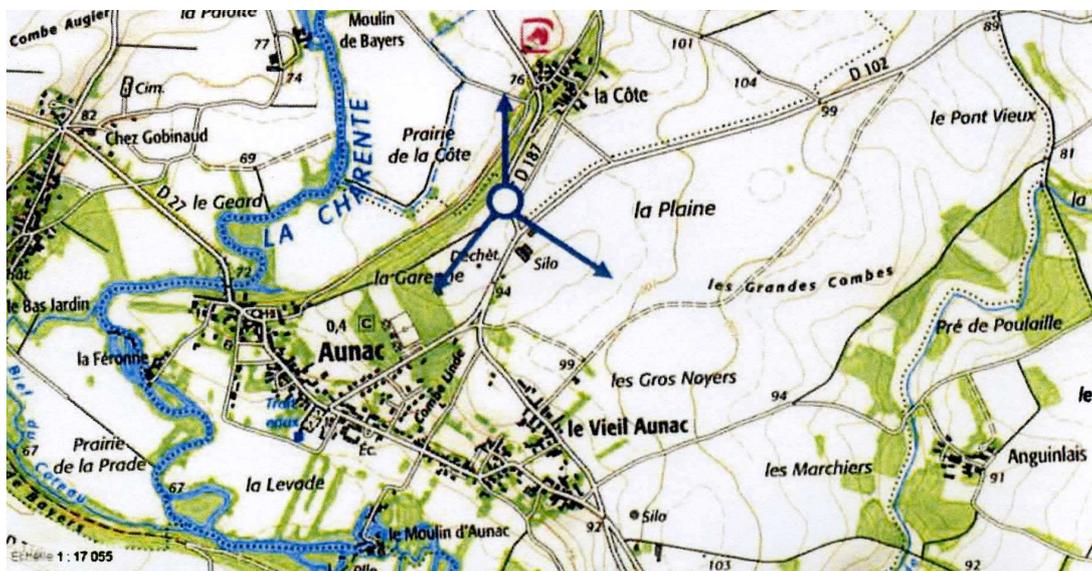
Suite à la création de la Commune Nouvelle « Aunac sur Charente » par arrêté préfectoral du 9 Juin 2016 concernant la fusion des communes d'Aunac, de Bayers et de Chenommet, vous avez été informé en début d'année de la procédure à effectuer pour votre **changement d'adresse**.

Il se trouve que sur le territoire d'Aunac sur Charente, nous avons en commun des noms de rues. Il est donc **nécessaire et impératif** de bien indiquer le nom de votre commune historique pour les services de La Poste. Ainsi, il est impératif de bien indiquer votre adresse de la façon suivante :
4 lignes sont nécessaires :

**M Mme « NOM » « Prénom »
« N° de maison » « libellé de votre rue »
« Village » (Aunac ou Bayers ou Chenommet)
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE**

Installation d'un Relais de Téléphonie mobile

La commune travaille avec un opérateur Téléphonie mobile, un dossier d'informations est à consulter en mairie.





Le Moulin de Bayers

Le Moulin sera ouvert pour des visites gratuites lors des Journées Européennes du Patrimoine :
Le samedi 16 septembre de 14h00 à 18h00
Le dimanche 17 septembre de 10h00 à 18h00

Bibliothèque de Chenommet

Voici bientôt 12 ans que nous avons inauguré la bibliothèque à Chenommet, le 26 juin 2004. Nous avons une très grande variété de livres, auteurs contemporains et autres, romans policiers, sentimentaux, historiques. Nous avons près de 2000 livres et nous vous invitons à venir au premier étage de la Mairie annexe à Chenommet. La bibliothèque est ouverte tous les jeudis de 14h à 17h. Elle est gratuite. Nous vous y attendons avec beaucoup de plaisir.

Michèle Le Corneur

Inscription sur les listes électorales

Vous êtes nouvellement installés sur la commune, pensez à venir vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2017. Présentez-vous en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

A NOTER

Pour les élections politiques organisées à compter du 1er mars 2018, la commune nouvelle d'Aunac-sur-Charente disposera d'un bureau de vote unique situé dans les locaux de la salle des fêtes—1 place de la mairie—Aunac 16460 AUNAC-SUR-CHARENTE.

Ce bureau de vote unique, qui regroupe les électeurs des anciennes communes de Bayers et Chenommet, se substitue aux bureaux de vote de ces anciennes communes.

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV.FR



LES FEUX DE PLEIN AIR (arrêté préfectoral du 3 mai 2016)

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

- ★ Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine
- ★ brûlage des déchets verts ménagers, municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...)
- ★ Lâcher de lanternes célestes ;
- ★ Brûlage des pailles soumises à la PAC

Sont AUTORISES selon la période et sous conditions :

- ★ brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone rurale ou périurbaine : du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05.

Dérogation valable jusqu'au 1er juin 2018.

- ★ brûlage des déchets verts issus des bassins d'eaux usées ou des travaux d'entretien de la ripisylve : du 01/11 au 30/04

Sont AUTORISES et sous conditions :

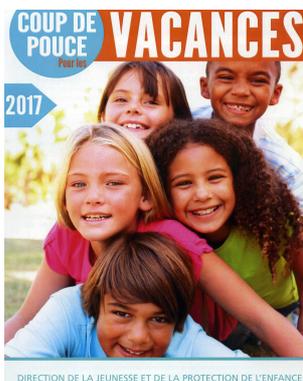
- ★ Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ;
- ★ Gestion forestière ;
- ★ Ecobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ;
- ★ Brûlage des déchets verts parasités ou malades ;
- ★ Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

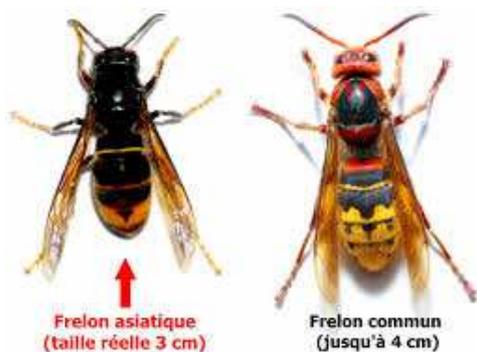
- ★ déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire ;
- ★ Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distance de sécurité, vitesse du vent...)

COUP DE POUCE POUR LES VACANCES

Le Département attribue une aide financière afin de favoriser, au cours des vacances d'été, l'accès aux loisirs éducatifs pour les enfants issus de familles disposant de revenus modestes. Le montant de l'aide allouée sera fonction de la durée de séjour de l'enfant. Il sera calculé sur la base d'un forfait journalier appliqué au nombre de jours de présence effective de l'enfant et ce, dans la limite de 15 jours maximum. Les imprimés de demande d'aide aux vacances, dont la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 25 août 2017, pourront être retirés auprès des maisons départementales de solidarité, des services de la direction de la solidarité, des CVL et des ALSH. Renseignements auprès des Centres de vacances et de loisirs et du Département, opération « coup de pouce pour les vacances ». Les dépliants sont à votre disposition en mairie.



FRELONS ASIATIQUES



Afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques, pensez à installer des pièges dès maintenant.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

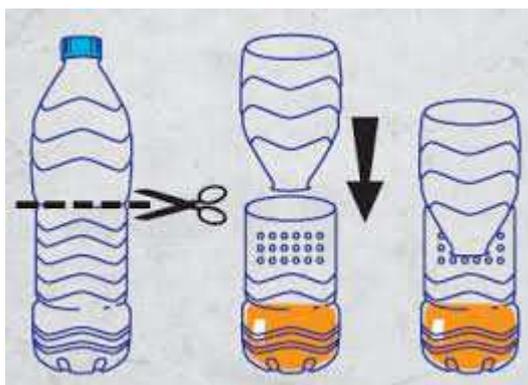
Au fond de cette bouteille, un appât fait d'un mélange de bière (9/10) et d'un sirop de fruit rouge

(1/10), attire les frelons tandis que les abeilles sont éloignées par l'alcool.

Ce piège doit être installé à une hauteur d'environ 2 mètres (pour une bonne surveillance) et exposé au soleil du matin au soir. Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!



Le département ne participera plus au financement de la destruction des frelons asiatiques. Néanmoins, du 15 juin au 15 octobre de cette année, la commune vous aidera financièrement à hauteur de 45 € par destruction de nid de frelons sur votre propriété privée. Un justificatif de votre paiement auprès d'une entreprise agréée sera alors nécessaire pour que nos services puissent procéder au remboursement.

PASS'CHARENTE

Pour faciliter la mobilité en milieu rural, le Département de la Charente met en place le Pass'Charente Transport destiné aux personnes âgées de 6 à 18 ans et de plus de 70 ans vivant sur le territoire. C'est un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets uniquement auprès des sociétés de transport à la demande et des taxis partenaires de l'opération. Les formulaires sont disponibles en mairie.

LA COLLECTE 2017 A AUNAC-SUR-CHARENTE

à sortir la veille au soir

 sacs noirs



sacs jaunes

| Juillet | | | Août | | | Septembre | | |
|---------|----|-------|------|----|-------|-----------|----|--|
| S | 1 | | M | 1 | | V | 1 | |
| D | 2 | | M | 2 | | S | 2 | |
| L | 3 | | J | 3 | | D | 3 | |
| M | 4 | | V | 4 | | L | 4 | |
| M | 5 | | S | 5 | | M | 5 | |
| J | 6 | | D | 6 | | M | 6 | |
| V | 7 | | L | 7 | | J | 7 | |
| S | 8 | | M | 8 | | V | 8 | |
| D | 9 | | M | 9 | | S | 9 | |
| L | 10 | | J | 10 | | D | 10 | |
| M | 11 | | V | 11 | | L | 11 | |
| M | 12 | | S | 12 | | M | 12 | |
| J | 13 | | D | 13 | | M | 13 | |
| V | 14 | FERIE | L | 14 | | J | 14 | |
| S | 15 | | M | 15 | FERIE | V | 15 | |
| D | 16 | | M | 16 | | S | 16 | |
| L | 17 | | J | 17 | | D | 17 | |
| M | 18 | | V | 18 | | L | 18 | |
| M | 19 | | S | 19 | | M | 19 | |
| J | 20 | | D | 20 | | M | 20 | |
| V | 21 | | L | 21 | | J | 21 | |
| S | 22 | | M | 22 | | V | 22 | |
| D | 23 | | M | 23 | | S | 23 | |
| L | 24 | | J | 24 | | D | 24 | |
| M | 25 | | V | 25 | | L | 25 | |
| M | 26 | | S | 26 | | M | 26 | |
| J | 27 | | D | 27 | | M | 27 | |
| V | 28 | | L | 28 | | J | 28 | |
| S | 29 | | M | 29 | | V | 29 | |
| D | 30 | | M | 30 | | S | 30 | |
| L | 31 | | J | 31 | | | | |

| Octobre | | | Novembre | | | Décembre | | |
|---------|----|--|----------|----|-------|----------|----|-------|
| D | 1 | | M | 1 | FERIE | V | 1 | |
| L | 2 | | J | 2 | | S | 2 | |
| M | 3 | | V | 3 | | D | 3 | |
| M | 4 | | S | 4 | | L | 4 | |
| J | 5 | | D | 5 | | M | 5 | |
| V | 6 | | L | 6 | | M | 6 | |
| S | 7 | | M | 7 | | J | 7 | |
| D | 8 | | M | 8 | | V | 8 | |
| L | 9 | | J | 9 | | S | 9 | |
| M | 10 | | V | 10 | | D | 10 | |
| M | 11 | | S | 11 | FERIE | L | 11 | |
| J | 12 | | D | 12 | | M | 12 | |
| V | 13 | | L | 13 | | M | 13 | |
| S | 14 | | M | 14 | | J | 14 | |
| D | 15 | | M | 15 | | V | 15 | |
| L | 16 | | J | 16 | | S | 16 | |
| M | 17 | | V | 17 | | D | 17 | |
| M | 18 | | S | 18 | | L | 18 | |
| J | 19 | | D | 19 | | M | 19 | |
| V | 20 | | L | 20 | | M | 20 | |
| S | 21 | | M | 21 | | J | 21 | |
| D | 22 | | M | 22 | | V | 22 | |
| L | 23 | | J | 23 | | S | 23 | |
| M | 24 | | V | 24 | | D | 24 | |
| M | 25 | | S | 25 | | L | 25 | FERIE |
| J | 26 | | D | 26 | | M | 26 | |
| V | 27 | | L | 27 | | M | 27 | |
| S | 28 | | M | 28 | | J | 28 | |
| D | 29 | | M | 29 | | V | 29 | |
| L | 30 | | J | 30 | | S | 30 | |
| M | 31 | | | | | D | 31 | |

AGENCE POSTALE COMMUNALE D'AUNAC

**L'agence postale d'Aunac assure 95% des services de La poste,
Florence vous accueille
du mardi au Vendredi de 8h45 à 12h30 et le Samedi de 9h00 à 12h00**

Services postaux

- Tous les affranchissements (courrier et colis ordinaires, suivis ou recommandés)
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Prêt-à-Poster de 20g à 500g
- Vente de lettres suivies de 20g à 500g
- Emballages Colissimo nationaux et internationaux
- Emballages neutres (2.00 €) pochette souple à bulle, cartonnée, boîtes jusqu'à 7 kg - Chronopost
- Dépôts et retraits d'objets (Poste restante, chronopost)
- Dépôt des procurations courrier
- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt-à-Poster de réexpédition occasionnelle
- Paiement espèces, chèque ou carte bancaire

Services financiers :

- ★ Retrait et dépôt d'espèces sur CCP ou Postépargne dans la limite de 350 € par période de 7 jours
- ★ Virement de compte à compte
- ★ Emission (espèces ou CB) et paiement de mandat-cash dans la limite de 350 € par opération

L'agence postale met à votre disposition une tablette numérique pour accéder gratuitement à l'ensemble des services en ligne proposés par le groupe La Poste mais également aux principaux services publics et de certains services locaux avec l'aide de Florence si vous le souhaitez vous pourrez :

- ★ Consulter vos comptes, effectuer des virements (se munir de son identifiant et de son mot de passe, une simple demande auprès du centre financier pour un mot de passe perdu)

Créer des timbres personnalisés

Consulter le suivi des colis et courriers

caf.fr (faire une demande d'aide au logement)
ameli.fr (sécurité sociale)
s'inscrire à pôle Emploi
legifrance.fr (service public d'accès au droit)
amendes.gouv (service télépaiements des amendes)
consulter le cadastre
le site de la commune

En complément des horaires de la mairie lorsque celle-ci n'est pas ouverte, votre agence postale vous accueille pour des démarches administratives telles que :

Retrait de dossier de demande de carte d'identité
Retirer les imprimés d'urbanisme
Retrait de sacs jaunes
Collecteur de piles
Informations sur la location de la salle des fêtes
Informations diverses sur les animations de la commune et des alentours
Photocopieuse et fax à disposition

INFORMATIONS DIVERSES

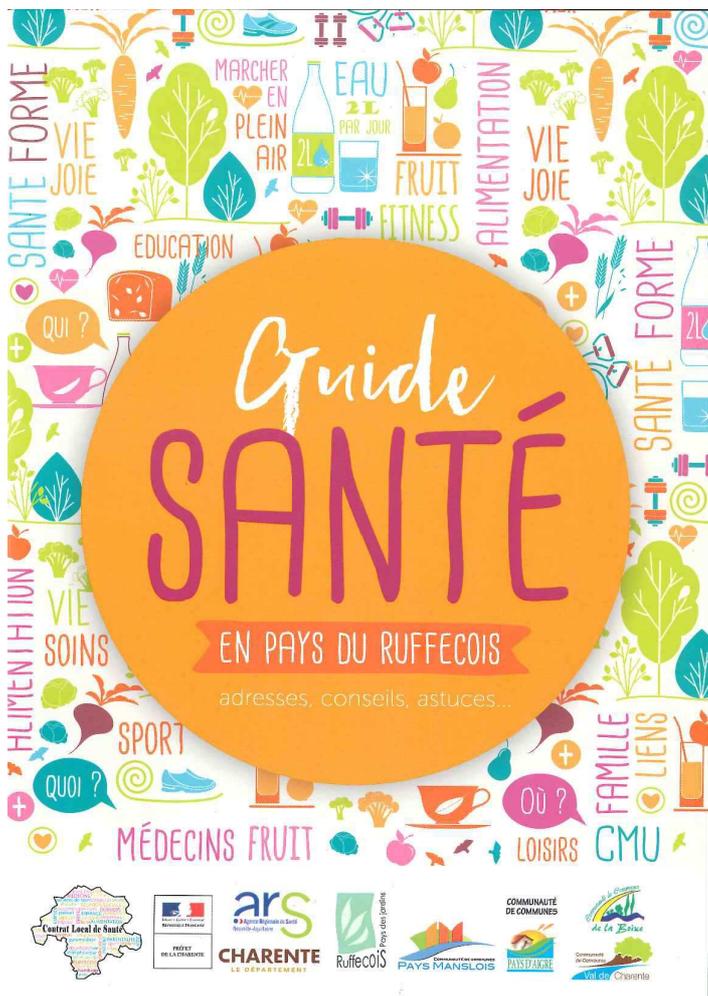
Le Guide santé en Pays Ruffécois

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays Ruffécois (instauré fin 2015) et dans une logique de réduire les problématiques d'accès aux soins et aux droits, un *Guide Santé en Pays du Ruffécois* a vu le jour, grâce au soutien financier du Département de la Charente et de l'Agence Régionale de Santé.

Ce guide rassemble les professionnels de santé et les structures médico-sociales, sociales et institutionnelles du Pays Ruffécois et vise à donner aussi bien aux professionnels qu'aux usagers les références et informations nécessaires pour permettre à tous une meilleure orientation et un meilleur accès à la santé.

Le Guide Santé est disponible gratuitement auprès des professionnels de santé et les pharmacies et est consultable dans les 88 communes du Pays du Ruffécois.

La version numérique est disponible et téléchargeable sur www.paysduruffecois.com



Les Ailes du Ruffécois

Anne, Jacques et Philippe vous accueillent toute l'année pour un baptême de l'air en ULM Autogire. Les Ailes du Ruffécois vous emmèneront voler au-dessus des méandres de notre magnifique rivière Charente, des forêts et vallons du Cœur de la Charente ou à la découverte de nos châteaux et monuments.

Réservations : 06 80 18 64 34 / 06 03 01 97 04



Les écoliers d'Aunac visitent la mairie.

Mercredi matin, des élèves de l'école intercommunale "Les Ondines" sont venus visiter la mairie, accompagnés par leur directeur. Madame le Maire et un de ses adjoints les ont accueillis. La visite a commencé par le secrétariat, c'est là que sont préparés tous les documents administratifs relatifs aux décisions prises et votées par le Conseil Municipal. La secrétaire tape les délibérations qui sont ensuite signées par le Maire. C'est aussi le secrétariat qui s'occupe de l'état civil. Attendant, la salle d'archives contient tous les documents importants qui doivent être conservés.

Dans son bureau, Madame le maire a répondu aux questions en expliquant le rôle du maire. Il est là pour faire appliquer les lois de la Républi-

que et résoudre les problèmes de ses administrés. Le Maire est élu. Là aussi il a fallu fournir des explications sur les élections municipales. Passage par le bureau des adjoints, avec le regroupement d'Aunac, Bayers, Chenommet, ils sont actuellement huit.

Puis la salle de réunion, qui sert aussi de salle des mariages, où trône le buste de Marianne, symbole de la liberté et de la République, ainsi que la photo du président de la République. Il a été expliqué aux enfants que ces deux objets étaient obligatoires dans chaque mairie.

En fin de visite, la secrétaire a montré aux élèves un panneau reprenant la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Beaucoup de choses a assimiler en si peu de temps pour ces enfants, dont certains se sont montrés très attentifs.



Cameron Norman, un jeune Aunacois dans le cyclisme

Cameron et son frère jumeau, Callum sont nés le 21 Août 2000 en Angleterre.

Avec leur père Mike et leur mère Kay, ils sont arrivés à Aunac en 2003. Ils ont fréquenté l'école primaire de la commune. Vers l'âge de 12 ans leur père Mike et leur mère Kay les ont inscrit tous les deux au club cycliste de Mansle en catégorie minime puis en



cadet ou ils ont obtenu de bons classements dans les courses du Poitou-Charente, même des victoires.

Le temps a passé. Callum a un peu levé le pied actuellement mais il intervient à fond dans les résultats en compétition de son frère. C'est vrai que toute la famille vit la passion de la compétition. Même le petit frère Charlie ne raterait pas la compétition du week-end en embarquant dans le camping-car en destination des circuits.

Cette année Cameron est inscrit au Guidon Manslois en catégorie junior 1^{ère} année fédération française de cyclisme et il a gagné à Aslonnes(86) et à Melleran(79) en catégorie 3 FFC.

Il va même dans les courses du plus haut niveau amateur 1,2,3 FFC ou il obtient souvent la place de 1^{er} junior en finissant dans les 10 ou 20 premiers du peloton. Et maintenant rouler plus de 100km en course à 40km/h ne l'effraie pas.

En attendant d'être un jour sur les routes du tour de France, qui sait, vous pouvez le voir passer sur les routes de notre village.



Si comme Cameron, vous excellez dans une activité sportive ou tout autre spécialité, n'hésitez pas à nous en faire part !

Pharmacie

05 45 22 24 19

13 rue de la charente - AUNAC

Lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 19h30

Samedi 9h - 12h30

Cabinet médical

05 45 22 24 07

16 rue de la charente - AUNAC

Secrétariat du Lundi au vendredi 8h30 - 11h30 et

14h00 - 18h00 sauf le vendredi à 16h00

Cabinet kinésithérapeutes - Sur RDV

05 45 69 10 43

52 D rue des écoles - AUNAC

Bar tabac presse

05 45 22 54 95

31 rue de la charente - AUNAC

Lundi 7h - 13h et 16h - 19h30

Mardi 7h - 13h et 15h - 20h00

Mercredi 7h - 13h

Jeudi - vendredi et samedi 7h - 13h et 15h - 20h00

Dimanche et jours fériés 7h45 - 12h30

Café - tabac - presse - Française des jeux (jeux de grattage et tirage)

Autres services : cartes téléphoniques dématérialisées tous les opérateurs, cartes de paiement prépayées

"Internet", paiement dématérialisé des amendes, timbres postes, boissons à emporter, billetterie spectacle, dépôt Antargaz, cartes de pêche, dépôt de pain le lundi.

Ets Geoffroy — Laine Négoce

(foires et marchés) - AUNAC

05 45 22 53 20

Boulangerie Pâtisserie

05 17 20 72 17

17 place de la mairie - AUNAC

Mardi au samedi 7h - 13h et 15h30 - 19h30

Dimanche 7h - 13h

Boucherie charcuterie — traiteur

05 45 22 52 71

67 bis rue des écoles - AUNAC

Mardi : 8h - 12h30 et 15h - 19h30

Mercredi : 17h - 19h30 fermé le matin (en tournée)

Jeudi : 8h - 12h30 et 15h - 19h30

Vendredi : 16h - 19h30 fermé le matin (en tournée)

Samedi : 8h-12h30 et 15h - 19h30

Dimanche : 8h - 12h30

Banquets / repas d'affaires / Mariages / Buffets

Epicerie BORDET

05 45 22 24 46

67 rue des écoles - AUNAC

Mardi au samedi : 8h - 12h30 et 15h - 19h30

Dimanche et jours fériés : 8h - 12h30

Fermé le lundi

Restaurant La Charlotte

05 45 22 24 46

67 rue des écoles - AUNAC

Ouvert du Mardi au vendredi : le midi avec le menu du jour. Week-end sur réservation

Salon de coiffure

05 45 68 91 17

44 rue de la charente - AUNAC

Mardi 9h - 18h

Jeudi 9h - 18h

Vendredi 9h - 18h

Samedi 8h - 16h

Fermé le lundi et le mercredi

Salon d'esthétique

05 45 68 91 17

44 rue de la charente - AUNAC

Mardi et vendredi 9h - 18h

Samedi 8h—15h



Ets DECHANT Jeanine et Stéphane Horticulture

05 45 22 24 54—06 87 35 49 74

31 rue de chez Piquelot - Chenommet

16460 AUNAC-SUR-CHARENTE

MASSETEAU Aliptien, AUNAC

Maintenance des bâtiments et entretiens extérieurs

06 72 76 42 38

BROWN Andrew, AUNAC

travaux courants et préparatoire

05 45 20 78 45 / 06 78 10 82 97

HERVIOT Sébastien, AUNAC

rénovation parquets et escaliers

05 17 17 25 90 / 06 20 24 47 52

LOCHON Alain, AUNAC

plombier électricien chauffagiste

05 45 94 06 09

POUVREAU Thibault, AUNAC
menuisier

05 45 20 09 34 / 06 77 23 75 19

Entreprise DEMONT et Fils, AUNAC
menuisier

05 45 22 41 51

CHEMINADE Stéphane, AUNAC
maçon

05 45 95 26 19 / 06 13 55 83 89

Entreprise CHAVAROCHE, AUNAC
métallurgie

05 45 22 24 20

Entreprise RAYNAUD, BAYERS
Carrosserie—Peinture

05 45 22 56 63

Entreprise GIROMECA, CHENOMMET
M ESTEBAN, 06 03 01 97 04 / 06 80 18 64 34

Métiers d'Arts,

MASSETEAU Guy (Président), 5 rue de la plaine
AUNAC 16460 AUNAC SUR CHARENTE

05 16 90 48 00

Club de foot d'Aunac,

COHO Jean-François (Président), 1 rue des laver-
gnes AUNAC 16460 AUNAC SUR CHARENTE

05 45 22 40 15

Gymnastique volontaire,

VERGEZ Brigitte (Présidente), La Quessoterie
16460 CHENON

05 45 22 56 73

ECLA,

LEBOURG Michèle (Présidente), 1 rue de la levade
AUNAC 16460 AUNAC SUR CHARENTE

05 45 93 11 65

Comité des fêtes d'Aunac,

COUSSY Didier (Président), 59 rue de la Charente
AUNAC 16460 AUNAC SUR CHARENTE

05 45 22 51 71

Comité d'animation de Chenommet,

GROLLEAU Sandrine (Présidente), 7 chemin de la
pierre folle Chenommet 16460 AUNAC-SUR-
CHARENTE

05 45 90 97 08

Les amis de Bayers,

LAPORTE DORFIAC Claude (Président), 1 im-
passe des écureuils Bayers 16460 AUNAC-SUR-
CHARENTE

06 09 25 06 46

Entente bayeroise de cyclotourisme,

BONNEAU Philippe (Président) 12 rue basse
Bayers 16460 AUNAC-SUR-CHARENTE

05 45 90 98 71

AMADEA,

MIREMONT Marie-Thérèse (Présidente), 5 rue de
la Charente Aunac

16460 AUNAC-SUR- CHARENTE

05 45 22 50 56

Société de chasse d'Aunac,

GUILLEBAUD Philippe (Président)
116 rue Fontclaudière 16000 ANGOULEME

05 45 38 87 48

**Société de chasse de Bayers-Moutonneau-
Lichères,**

CHAUVAUD Jean 16460 Moutonneau

Siège : mairie de Moutonneau

Société de chasse de Chenommet,

CORDEAU Martial rue de l'église Chenommet
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE

05 45 22 53 62

Conseil des parents d'élèves,

AGARD Fabien (Président), école des ondines,
54 rue des écoles Aunac 16460 AUNAC SUR
CHARENTE , apeondines@gmail.com

Tir à l'arc,

BENOIT Michel (Président), 91 rue des écoles
Aunac 16460 AUNAC SUR CHARENTE

05 45 22 51 53

Les ailes du Ruffécois, Aéroclub

WERION Jacques (Président), 6 allée des grands
champs Aunac 16460 AUNAC-SUR-CHARENTE

06 80 18 64 34

Les cavaliers de la côte, Poney Club,

Nathalie SOULAT - 1 chemin de la côte
Chenommet 16460 AUNAC-SUR-CHARENTE

05 45 22 55 44

AMADEA

Dimanche 14 mai, vous étiez nombreux à vous lancer sur le parcours du rallye d'AMADEA.

Jacqueline Dutoya avait, cette année encore, déniché de quoi faire de belles découvertes tout au long de cette après-midi ensoleillée. Pour l'occasion, le réservoir à poissons de l'ancien château d'Aunac était ouvert à la visite, tout comme le musée de la Vinasse et le fournil de l'ancienne boulangerie de Lonnes. Le circuit a permis de découvrir fontaines, lavoirs et églises à Lonnes, Juillé et Fontenille, ainsi que le site néolithique de la Jacquille contemporain des pyramides d'Égypte. Le retour s'est fait par Bayers avec une curieuse inscription sur la façade d'une maison, inconnue de la grande majorité d'entre nous.

Une épreuve-surprise complémentaire attendait les concurrents : 3 essais de tir à la sarbacane qui se sont déroulés dans la concentration et la gaieté, avant la remise des prix. Les discussions se sont prolongées au cours d'un repas amical qui a terminé la soirée.

Grand merci aux personnes qui se sont mises à la disposition des visiteurs sur des lieux d'ordinaire fermés, aux animateurs du club de tir à l'arc, aux commerçants (boucherie, épicerie, pâtisserie, pharmacie) et aux Aunacois qui ont offert les lots principaux, à la municipalité et à tous les participants qui ont permis le succès de ce rallye et ont ainsi contribué à des actions de solidarité pour des enfants pauvres de Madagascar.

Rendez-vous l'année prochaine pour regarder d'un œil curieux, la richesse de nos villages.

Marie-Thérèse MIREMONT

Comité des fêtes d'Aunac

Le repas choucroute du 26 mars n'a pas obtenu le succès escompté, mais a cependant permis de dégager un bénéfice de 221 €.

Un repas champêtre aura lieu le jeudi soir 13 juillet. Le comité espère que le beau temps sera de la partie afin que les participants puissent festoyer dans de bonnes conditions.

Comme tous les ans, les manèges s'installeront sur le champ de foire le deuxième week-end du mois d'août : du samedi 12 au lundi 14. De nombreuses animations sont prévues :

samedi 12 : 15 h attractions foraines, 18 h randonnée pédestre dinatoire, 23 h bal gratuit.

dimanche 13 : dès 6 h bric à brac, emplacements gratuits, pas de réservation, restauration sur place.



23 h bal gratuit

lundi 14 : 15 h course cycliste UFOLEP, 17 h jeux d'enfants, 22 h 30 feu d'artifice, 23 h bal gratuit.

Le comité continue à mettre à disposition 3 tivo-lis pour les particuliers et les autres associations moyennant un montant de location modique. Pour cela n'hésitez pas à solliciter le comité des fêtes.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. A cette occasion, le comité des fêtes remercie tous les bénévoles mobilisés au cours de l'année.

Président : Didier Coussy, Vice-président : Tiburce Matéos, trésorière : Cécile Fontaneau, Trésorière adjointe : Annie Pichon, secrétaire : Nadine Matéos, secrétaire adjointe : Anne Marie Cheminade.

Nadine MATEOS

Tir à l'arc

Le club de tir à l'arc Aunacois vous accueille tous les samedis matins de 10h à 12h. Il vient de créer un nouveau stand de tir pour l'initiation de la sarbacane où nous avons accueilli l'association AMADEA lors de son Rallye Touristique.



Depuis le début de la saison, le club a été à la rencontre d'élèves dans les écoles primaires alentours pour présenter et initier ses disciplines lors des fêtes organisées par les associations des écoles.

Notre club qui ramène régulièrement des médailles et des coupes lors de ses déplacements en compétition extérieure, a organisé pour la deuxième année une compétition amicale de type parcours 3D au camping d'Aunac-sur-Charente le 30 avril qui a rassemblé une cinquantaine d'archers et de sarbatins venu de différents clubs des départements alentours.

Le club a aussi l'habitude d'organiser des manifestations diverses, comme notre repas Jambalaya qui a attiré de nombreuses personnes.

Sébastien PELON



APE d'Aunac

Une action benne à papier réussie par les parents d'élèves

La première édition de récupération de papier, qui a eu lieu sur le parking de l'école, a permis de récolter plus de 9,040 tonnes de cartons et papiers depuis début novembre 2016, 5 bennes ont déjà été vidées pour apporter à l'association 942 € 20 de bénéfices pour l'école.

L'opération de récupération est maintenant bien ancrée dans les esprits des enfants, parents, grands-parents, amis et voisins qui stockent chez eux pour les emmener ensuite dans la benne.

L'APE se réjouit pour les enfants de l'argent récolté lors de cette opération car il contribue au financement des sorties scolaires et activités pédagogiques.

Pas besoin de trier les journaux et les publicités, tout peut être mélangé mais évitez de mettre du plastique et poches jaunes.

L'opération est reconduite pour la prochaine rentrée et la benne sera présente tout l'été sur le parking de l'école.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle réussite.

Christelle BARDEAUX

Club de foot d'Aunac



L'année s'est bien déroulée avec des hauts et des bas, l'équipe de l'entraîneur Thomas se maintient en 4ème division. Merci à Thomas pour l'investissement qu'il a fourni toute la saison.

L'assemblée générale a eu lieu, le résultat des comptes est en légère baisse.

Le bureau a été renouvelé : Président : J-François Coho, Vice président : Alain Thill, secrétaire Séverine Planchet, secrétaire adjoint: Lonny Berthouin, trésorière : Vanessa Gavallet, trésorière adjointe : Mathilde Lotrot.

19 joueurs renouvellent leur licence et 2 nouveaux ont signé, la saison prochaine s'annonce bien.

Le nouvel entraîneur, Frédéric Rondeau a donné le programme de reprise aux joueurs, tous sont motivés pour le maintien en 4ème division.

Le traditionnel repas a clôturé la saison sportive dans une ambiance chaleureuse.

Toujours des dégradations, dernièrement de jolis tagues décoraient les parois des vestiaires, des portes et des carreaux ont été cassés. Les coupables ont été identifiés, une plainte a été déposée par le maire.

Séverine PLANCHET



Au 1 rue de la levade à Aunac, diverses activités vous sont proposées :

Lundi : 10h30-11h30 : yoga dans la salle des fêtes d'Aunac

14h30—17h : Billard Français (déplacé à 10h-12h si café littéraire)

14h30-17h00 : café littéraire les 2ème lundi de chaque mois

Mardi : 9h randonnée, départ suivant le lieu du programme

9h30-12h : activité couture

14h-17h : activité peinture

Mercredi : 14h-17h : atelier couture broderie tricot

14h-17h : bibliothèque

Jedi : 11h-12h : gym douce à la salle des fêtes d'Aunac

14h-17h : informatique

14h-18h : billard français

Vendredi : 10h30-11h30 : yoga à la salle des fêtes d'Aunac

14h-17h : multi activités et jeux

14h-17h30 : billard français

14h-18h : pétanque au terrain

17h30-19h30 : scrabble

Le club sera fermé du 7 juillet au 3 septembre.

Les activités reprendront à compter du lundi 4 septembre.

Manifestations à ne pas manquer :

11 septembre : café littéraire 14h30-17h

12 septembre : randonnée casse croûte

15 septembre : concours de boules à 9h au terrain

9 octobre : café littéraire de 14h30-17h00

12 novembre : loto 14h salle des fêtes d'Aunac

13 novembre : conférence universitaire 14h30-17h à l'Ecla

25 novembre : 14h portes ouvertes de l'Ecla

11 décembre : 14h30-17h, café littéraire

Programme des randonnées de l'Ecla les mardis à 9h00

5 septembre : Bioussac, rdv au parking de l'église

12 septembre : Aunac, rdv au parking de l'ECLA

19 septembre : Cellefrouin, rdv au parking cabane de chasse route des pins D36

26 septembre : St Amand de Bonniere, rdv au parking du logis

3 octobre : Verteuil, rdv au parking du champ de foire

10 octobre : Cellefrouin, rdv au parking aire de loisirs

17 octobre : Aunac, rdv au parking de l'ECLA

24 octobre : Valence, rdv au parking ancienne poste

31 octobre : Fontclaireau, rdv au parking de la mairie

7 novembre : Villegats, rdv au parking face à la mairie

14 novembre : Juillé, rdv au parking de l'église

21 novembre : La Tâche, rdv au parking du cimetière

28 novembre : La Sangles, rdv au parking de la sangle D185

5 décembre : Valence, rdv au parking de l'ancienne poste

12 décembre : Aunac, rdv au parking de l'ECLA

19 décembre : Chenommet, rdv au parking de l'église.

Comité d'animation et de Loisirs de Chenommet

présidente Madame Grolleau Sandrine

vice présidente Monsieur Pouvreau Pierre Henry

secrétaire Monsieur Palombo Julien

trésorier Monsieur Spanyers Henry

trésorière adjointe Madame Paraud Corinne

Suite au pique nique du feu de la saint Jean qui s'est déroulé le 24 juin, je tenais à remercier toutes les personnes présentes, les bénévoles, Jérôme Arlin et Julien Palombo pour la musique ainsi que mon équipe. Nous espérons que nous aurons autant de succès pour le barbecue qui se déroulera le 23 juillet avec une démonstration de tir à l'arc et la présence du poney club de "la Côte". Le tarif est de 18 euros : celui-ci comprend l'apéritif une entrée suivie d'une entrecôte frites, salade fromage et dessert. Pour clôturer ce bel été une marche nocturne est prévue le 16 septembre mais ceci sera précisé à la prochaine réunion (nombre de kilomètres, repas et tarif). Bonnes vacances à tous de la part de la présidente et de son équipe.

Sandrine GROLLEAU

CLUB HIPPIQUE DE LA CÔTE – AAE

Présentation du Club (créé en 1988)

Enseignante : Nathalie SOULAT (BEES 2 équitation)

Les cours se déroulent les mercredis et samedis, les activités sont diverses :

- Equitation – enseignement : saut d'obstacle, dressage, cross, randonnée, horse-ball...



- Spécificité du club : la voltige équestre avec de nombreuses sorties en compétition

Des stages sont organisés durant les vacances scolaires pour tous les niveaux soit à la journée, soit à la semaine.

Activités possibles dès 4 ans.

Compétitions :

Un des points forts sont les compétitions en voltige. De nombreux stages avec Nicolas ANDREANI (Champion du Monde de Voltige Equestre) sont organisés pour s'y préparer au mieux.



Quelques résultats :

- L'équipe de la Côte (amateur 4) a fini 4^{ème} au championnat de France en 2016 au Mans.

- Première participation au CVI (Concours International de Voltige, le plus haut niveau) de Saumur en individuel pour

Jeanne SOULAT.

- Participation cette année au championnat de France 2017 au Mans. Plusieurs engagés : l'équipe de la Côte, championne régionale (passée en amateur 3 : Charlaine BENE-TEAU, Emma BLENEAU, Eva LACOUR et Anélis JOUANAUD) et trois individuels : Emma BLENEAU, championne régionale (amateur minime), Chloé MO-



REAU, 3^{ème} régionale (amateur 2 Junior) et Jeanne SOULAT, deuxième régionale (amateur 1).

Egalement des sorties en concours de dressage (compétition à Melle) en partenariat avec Laetitia LETOURNEUR propriétaire de l'écurie du cheval de fer à Bois Augeais (Commune de Nanteuil en Vallée).



Présentation de l'Association :

Les activités du Club sont étroitement liées par une convention à l'Association des Activités Equestres de la Côte. Association créée en 1994.

La présidente : Cécile THOMAS, la vice-présidente : Christiane ORLACH, la trésorière : Maude ROCHARD-MUSSET et le secrétaire : Pierre PAILLOT.

Le but de l'association étant de promouvoir les activités équestres, l'accueil de groupe scolaire et d'enfants en situation de handicap. Mais aussi d'organiser des manifestations, des compétitions, des repas, des journées à thèmes...

L'association intervient également dans l'emploi d'un CAE et d'un service civique (agrément obtenu en 2014) pour aider à l'entretien des infrastructures.

Manifestations à venir :

Repas pour la fête du Club le 8 Juillet 2017.

Stage de Voltige avec Nicolas ANDREANI les 21, 22 et 23 Août 2017 au club.

Inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018 le 9 Septembre 2017.

Renseignements et contacts :

Adresse : Chenomet 16 460
AUNAC SUR CHARENTE

Nathalie SOULAT :

Tél : 05 45 22 55 44 /

06 83 29 08 52

&E-mail: nathalie.soulat@orange.fr

AAE de la Côte :

E-mail : aae.lacote@gmail.com

Facebook : Poney Club de la Cote – AAE





Les manifestations à venir

13 juillet : repas à Aunac à 20h

14 juillet : pique-nique à Bayers sur inscription à 20h puis retraite aux flambeaux.

23 juillet : repas champêtre à Chenommet

12 au 14 août : frairie Aunac

12 août : randonnée pédestre dînatoire à 18h

13 août : bric à brac

14 août : feu d'artifice

16 septembre : marché d'Automne à Chenommet et randonnée pédestre

23 décembre : arbre de Noël à Chenommet

Vous avez des remarques à formuler, n'hésitez pas à nous en faire part ! Nous sommes tout ouïe.

Vous souhaitez être informés rapidement des nouvelles, alertes ou recevoir des renseignements communaux divers, adressez nous votre adresse mail.



MAIRIE DE AUNAC-SUR-CHARENTE

Tél : 05.45.22.24.38. E-mail : mairie.aunacsurcharente@orange.fr

MAIRIE DE AUNAC-SUR-CHARENTE

Directeur de la publication : Anne-Marie CHEMINADE

Rédactrice en chef : Gaëlle SENNAVOINE

Rédacteurs(trices) : Anne-Marie CHEMINADE, Gaëlle SENNAVOINE, Christian DEGORCE, Marilys SOULET, Yves COUTURIER, Philippe ESTEBAN, Jean-Claude GROLLEAU, Michèle LE CORNEUR, Nadine MATEOS, Sandrine GROLLEAU, Nathalie SOULAT, Marie-Thérèse MIREMONT, Sébastien PELON, Christelle BARDEAUX, Séverine PLANCHET.

Photos : la mairie, Imprimé par nos soins